

## MA SANTE 2022 : PLEIN ENGAGEMENT DES REPRESENTANTS DES USAGERS

Les constats sur les difficultés que doit impérativement dépasser notre système de santé ne sont pas nouveaux et pour la plupart unanimement partagés. Ce sont en revanche les solutions à mettre en œuvre qui tardent à être appliquées et généralisées. Car les divergences d'approche entre les nombreux acteurs impliqués dans le système de santé font souvent éclater le consensus apparent autour des constats et ralentissent dangereusement, quand elles ne bloquent pas complètement, les solutions à mettre en œuvre pour construire une nouvelle organisation de notre système de santé à même de répondre à l'objectif commun et essentiel d'un accès de tous à des soins de qualité.

Dans ce contexte, la « stratégie de transformation du système de santé » présentée ce matin par le président de la République, puis déclinée par la ministre de la Santé et des Solidarités en plan d'actions concrètes et programmées dans le temps, présente l'avantage de s'appuyer sur une volonté politique forte affirmée par des engagements portés au haut plus niveau de l'Etat. Il n'en faudra certainement pas moins pour que l'ensemble des réformes prévues, et déjà engagées pour nombre d'entre elles, aboutissent effectivement à l'horizon 2022. Car, au-delà des discours, c'est bien de mesures concrètes et effectives pour faire évoluer les habitudes et les pratiques de l'ensemble des acteurs dont nous avons besoin : la programmation dans le temps des mesures de transformation est, à ce titre, une projection courageuse de la part des pouvoirs publics rendant, domaine par domaine (qualité des soins, collectif de soins, formation et métiers, numérique), le processus de réforme presque opposable et en tout cas vérifiable quant à son état d'avancement.

Nombre de mesures programmées sont renvoyées à des étapes futures de négociation entre les acteurs concernés. Les associations représentant les patients et les usagers du système de santé, bien que peu mentionnées en tant que telles dans le dossier de presse gouvernemental, se tiennent donc prêtes à prendre part aux concertations lorsqu'elles traiteront de sujets concernant au premier chef les usagers. C'est en effet dans le détail des modalités d'application des mesures que se déterminera leur capacité à répondre aux enjeux qui les ont fait émerger.

Par exemple, s'agissant de la question essentielle de l'apport de l'utilisateur à l'évaluation de la qualité des soins, il n'y a pas déchéance inscrite au calendrier des réalisations à venir pour la mise en place de « mesures de résultat rapportées par le patient ». Nous continuerons à le revendiquer pour que, dans les faits, une méthodologie et un calendrier de déploiement soient arrêtés.

### 5 attentes prioritaires guideront tout particulièrement la façon dont nous participerons à la transformation et au suivi de sa mise en œuvre :

- Reconnaître l'utilisateur comme acteur de sa santé
- Garantir à tous une offre de soins de qualité accessible, répondant aux besoins de chacun
- Promouvoir la prévention et promotion de la santé
- Mettre la e-santé au service de l'utilisateur
- Adapter la formation initiale et continue des professionnels de santé aux besoins des usagers